

Guide à l'intention des
patients et des familles
2019

La thérapie photodynamique

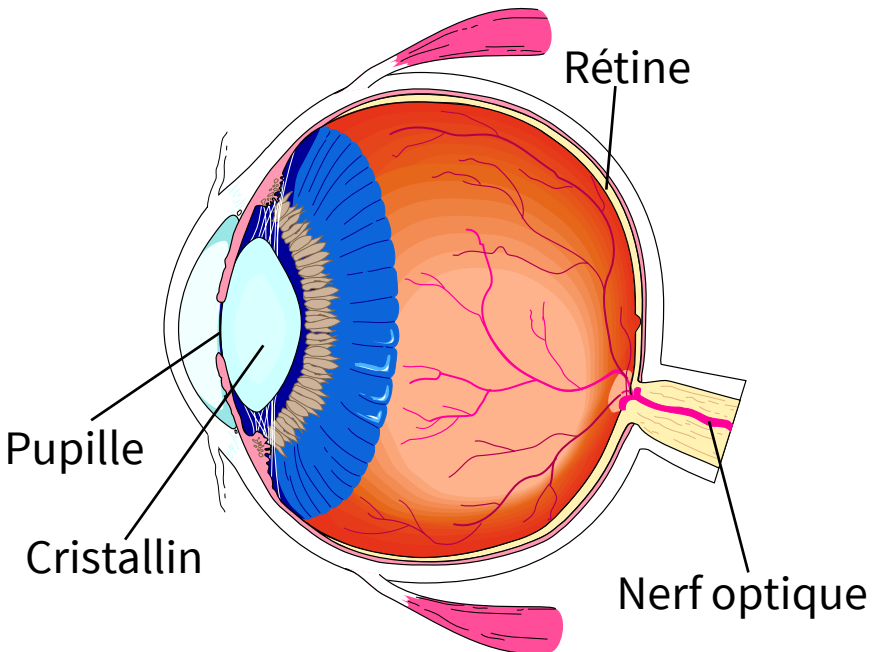
Also available in English:
Photodynamic Therapy (PDT) (WW85-0090)



www.nshealth.ca

La thérapie photodynamique

La thérapie photodynamique peut être utilisée pour soigner la forme humide d'une maladie de l'œil appelée dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et la rétinopathie séreuse centrale (RSC). La DMLA affecte la vision centrale quand des vaisseaux sanguins anormaux se forment sous la rétine. La RSC est la conséquence d'une accumulation de fluide sous la rétine, la membrane délicate qui tapisse le fond de l'œil et qui transforme la lumière en images.



La première étape du traitement est une perfusion intraveineuse d'un médicament qui est activé par une lumière spéciale. La perfusion dure 10 minutes. La lumière est administrée par un au laser non thermique (sans chaleur) et elle active le médicament qui scelle les vaisseaux sanguins anormaux qui se trouvent au fond de l'œil.

Bien qu'il soit possible que votre vision ne s'améliore pas après le traitement, ce dernier peut prévenir une aggravation de votre perte de vision. Vous pourriez avoir besoin de plus d'un traitement. Les traitements sont administrés à intervalles de deux ou trois mois.

Le jour de votre traitement, le personnel du Eye Care Centre vous remettra une ordonnance de Visudyne®. Vous vous présenterez ensuite à la pharmacie de l'hôpital au rez-de-chaussée. Le médicament coûte environ 2 000 \$ (octobre 2019). Il est possible que Pharmacare ou un autre régime d'assurance-médicaments en couvre

le coût. Si le coût n'est pas couvert par votre assurance, il faudra être prêt à payer au moment où vous irez chercher le médicament à la pharmacie.

Préparation à l'examen

- Certaines allergies ou une maladie du foie pourraient vous empêcher de recevoir la thérapie photodynamique. Une infirmière passera vos antécédents médicaux en revue avec vous avant le traitement. Le médecin décidera par la suite si vous pouvez recevoir le traitement.
- Avant chaque traitement, vous devrez passer un test par coloration fluorescente ou un test au vert d'indocyanine. Ce test peut être fait le jour même de votre traitement photodynamique ou une journée ou plus auparavant. Si vous habitez à l'extérieur d'Halifax, vous devrez peut-être passer la nuit en ville. Au cabinet de votre spécialiste des yeux, on pourra répondre à vos questions à ce sujet.

- Si vous prenez l'avion pour retourner chez vous après le traitement, allouez beaucoup de temps avant l'heure de votre vol, car il pourrait y avoir des retards au Eye Care Centre. Par exemple, si votre traitement doit avoir lieu le matin, ne prévoyez pas de prendre l'avion au début de l'après-midi.
- Planifiez être au Eye Care Centre pendant deux ou trois heures environ.
- Le jour de votre traitement, apportez des vêtements qui couvriront vos bras, vos jambes, votre tête et votre cou. Nous vous suggérons de porter des pantalons qui descendent jusqu'aux chevilles, un haut à manches longues, des gants et un chapeau à large rebord. On vous donnera des lunettes de soleil foncées que vous devrez porter le jour de votre traitement. Aucune partie de votre peau ne devrait être exposée.

- Vous ne devez pas subir d'interventions médicales ou dentaires non urgentes dans les 48 heures qui suivent le traitement. Si vous avez déjà des rendez-vous, ceux-ci devront être annulés et reportés à une date ultérieure.
- Si vous portez des lentilles cornéennes, on pourrait vous demander de ne pas les porter le jour du traitement.
- Mangez comme à l'habitude avant de vous présenter au Eye Care Centre. Vous pouvez aussi apporter une collation.
- Inscrivez-vous à un kiosque d'auto-enregistrement dans le foyer principal des pavillons Centennial ou Dickson du Victoria General.
- On prendra note de votre poids et de votre grandeur.
- Une infirmière dilatera vos pupilles en vous mettant des gouttes dans les yeux. Pour bien agrandir vos pupilles, il faudra peut-être le faire jusqu'à trois fois.

Déroulement du traitement

- Le médecin vous demandera de signer un formulaire de consentement.
- Une perfusion intraveineuse sera mise en place dans une veine de votre bras pour administrer le médicament, ce qui prend 10 minutes.
- Des gouttes anesthésiques seront versées dans votre œil pour prévenir tout inconfort provoqué par l'utilisation d'une lentille spéciale pour garder vos paupières à distance et permettre au médecin de voir l'endroit à traiter.
- Vous verrez une lumière durant le traitement au laser. Le traitement est presque toujours sans douleur, mais certaines personnes peuvent ressentir un léger malaise. Si cela se produit, dites-le au médecin ou à l'infirmière.
- Le traitement au laser dure à peine plus d'une minute.

Après le traitement

- Il faudra éviter d'exposer vos yeux et votre peau à une lumière intense durant au moins deux jours après le traitement. Il faudra, entre autres, éviter la lumière du soleil, l'éclairage halogène dans les maisons et les bureaux et l'éclairage utilisé dans les cabinets de dentiste, les salles d'opération et les salons de bronzage.
- Toutefois, il ne faudra pas rester à la noirceur. Il est bon d'exposer votre peau à l'éclairage intérieur **qui aidera votre corps à éliminer le médicament.**
- Durant les deux premières journées après votre traitement, vous devrez porter les lunettes de soleil que le Centre vous aura données si vous allez à l'extérieur. Il vous faudra aussi couvrir votre peau avant d'aller dehors durant ces deux premières journées.
- **L'utilisation d'un écran solaire ne vous empêchera pas d'attraper un très vilain coup de soleil.**

- Avant votre départ du Centre, votre infirmière placera un bracelet d'alerte médicale à votre poignet. Ce bracelet signalera à tout travailleur de la santé que vous êtes très sensible à la lumière du soleil et à l'éclairage halogène. Vous pourrez retirer le bracelet après 48 heures (2 jours).
- Dans les 12 à 24 heures qui suivront le traitement, votre vision pourrait être encore plus affectée, mais elle devrait s'améliorer après deux ou trois jours.
- Si vous éprouvez un problème quelconque après le traitement, téléphonez au cabinet de votre spécialiste des yeux au numéro inscrit sur votre bracelet d'alerte médicale.
- Évitez de conduire pendant au moins 48 heures (2 jours) après votre traitement parce que votre vision pourrait être trouble. Demandez à votre spécialiste des yeux quand vous pourrez conduire.
- Son cabinet communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous de suivi trois ou quatre mois plus tard.

Vous avez besoin d'autres informations sur des questions de santé?

Vous trouverez cette publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <http://library.nshealth.ca/PatientGuides> (en anglais seulement). Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>. Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>. Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1- ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Nous vous remercions de ne pas porter ni utiliser de produits parfumés.
www.nshealth.ca

Préparation : Eye Care Centre

Illustration : LifeART Super Anatomy 1 Images, Copyright © 1994, TechPool Studios Corp. USA

Conception : Services de la bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1717 © Novembre 2019, Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.